

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
Caf de Loire Atlantique

Modalités pratiques

1 jour soit 7 heures de
formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

2000.00

Modalités d'animation

Formateur

DAULT LAFON Elisabeth

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2000.00

Module complémentaire - Parcours CQP GCA - Boîte à outils : vivre plus sereinement et efficacement le parcours CQP GCA - CAF 44

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A l'Avenant n°2 de la convention N°14/17 – EGOC / CAF de LOIRE-ATLANTIQUE

PROGRAMME

«Module complémentaire – Parcours CQP GCA - Boîte à outils : Vivre plus sereinement et efficacement le parcours CQP GCA»

Durée - Dates : **2 jours, les 22-23 novembre 2018** animés par **Elisabeth LAFON**

Horaires : 7 heures de formation / jour - La formation se déroulera de 9 h à 17h

Lieu : **NANTES, Maison d'action sociale - Salle de l'Acheneau**

Effectif : 1 groupe **12 agents** de la Caf de Loire-Atlantique – Effectif validé par une feuille de présence

Objectifs

- Donner aux stagiaires suivant le parcours CQP Gestionnaires Conseil Allocataire un certain nombre de points de repères méthodologiques et d'outils leur permettant de vivre plus harmonieusement le cursus dans sa durée.

Contenu

1. Gestion du temps

- Repérer les chronophages, anticiper, planifier

1. **Gestion de la mémoire**

- Repérage de ses canaux sensoriels privilégiés pour l'apprentissage,
- 5 conditions pour mieux apprendre (en lien avec le fonctionnement du cerveau)
- Mémoire immédiate et mémoire à long terme.

1. **Gestion mentale**

- Identification de moyens pour développer une stratégie de réussite individuelle et en équipe dans le cadre de la formation.

1. **Gestion du stress**

- Prise en main de quelques outils de base, utilisables tout au long de la formation.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, mise en situation, exercices.

Intervenant

Elisabeth DAULT-LAFON

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de

l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »



Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
